



## Actualités statistiques

### Chômage : en attendant les nouveaux flux d'entrées

En Mayenne, fin mai 2004, 6 477 personnes sont inscrites à l'ANPE en catégorie 1<sup>(1)</sup> : un chiffre supérieur de 3,7 % à celui de mai 2003. Au niveau régional, la hausse du chômage, sur un an, est de 4,2 % et elle est de 2,8 % au niveau national. Dans le département, l'écart avec le mois équivalent de l'année précédente tend à se réduire.

Par rapport à fin avril 2004, soit sur un mois, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 4,0 % en Mayenne, passant ainsi en dessous du cap des 6 500. La diminution profite plus aux femmes qu'aux hommes ; elle profite peu aux demandeurs d'emploi les plus âgés et à ceux de longue durée.

Par ailleurs, on constate une augmentation des demandeurs d'emploi des catégories 6, 7 et 8, soit ceux ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

*Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)  
données observées – cat. 1 à 8 – Mayenne*

	Avril 2004	Mai 2004	Variation	
			absolue	relative
DEFM cat. 1 <sup>(1)</sup>	6 744	6 477	- 267	- 4,0 %
Hommes	3 224	3 139	- 85	- 2,6 %
Femmes	3 520	3 338	- 182	- 5,2 %
< 25 ans	1 374	1 305	- 69	- 5,0 %
25 à 49 ans	4 520	4 332	- 188	- 4,2 %
50 ans ou plus	850	840	- 10	- 1,2 %
CLD <sup>(2)</sup>	1 388	1 375	- 13	- 0,9 %
DEFM 2 et 3 <sup>(3)</sup>	2 675	2 646	- 29	- 1,1 %
DEFM 6, 7 et 8 <sup>(4)</sup>	2 395	2 491	+ 96	+ 4,0 %

Source : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays-de-la-Loire (DRTEFP), *Marché du travail et politiques de l'emploi*, bulletin n° 05/04.



## Vie associative

### Un Conseil du développement de la vie associative

Le Conseil de gestion créé pour le Fonds national pour le développement de la vie associative (FNDVA) est supprimé. A la place, un décret du 2 juillet 2004 a institué un Conseil du développement de la vie associative.

Celui-ci est chargé de proposer des priorités dans l'attribution aux associations de subventions destinées au financement des actions de formation tournées vers la conduite de projet associatif, ou encore à la réalisation d'études ou d'expérimentations

<sup>(1)</sup> – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein.

<sup>(2)</sup> – Chômeurs de longue durée (plus d'un an).

<sup>(3)</sup> – Demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel (cat. 2), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 3).

<sup>(4)</sup> – Demandeurs d'emploi non disponibles (ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois), à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée et à temps plein (cat. 6), à temps partiel (cat. 7), à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (cat. 8).

contribuant à une meilleure connaissance de la vie associative et à son développement.

Le Conseil du développement de la vie associative intervient également pour l'instruction des demandes de subvention présentées au niveau national. Il donne un avis sur ces demandes.

Enfin, il est consulté sur « *les modalités de la déconcentration* ». Faut-il entendre par là qu'une partie de la gestion va être déconcentrée ?

Présidé par le ministre en charge de la vie associative, le Conseil du développement de la vie associative comprend :

- Le délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale ;
- Neuf représentants désignés chacun par un ministre différent ;
- Huit représentants associatifs (sur proposition de la Conférence permanente des coordinations associatives) ;
- Trois personnalités qualifiées (sur proposition du Conseil national de la vie associative).



## Nous avons reçu

**Statistique publique, Recueil d'études sociales, n° 29, articles publiés de septembre à décembre 2003 (529 p).**

Le *Recueil d'études sociales* est une sélection d'études déjà publiées par différents organismes publics français d'études et de statistiques. Le CEAS est abonné à un certain nombre des publications qui sont utilisées dans cette compilation. Cependant, on peut mentionner quelques articles, parmi a priori les plus intéressants, dont le CEAS ne disposait pas :

- **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), *Premières informations et premières synthèses*.**
  - « Le titre emploi service : en mal de succès », n° 39.1, septembre 2003 (4 p.).
  - « Les conditions de travail dans la fonction publique », n° 40.1, octobre 2003 (4 p.).
  - « Politique publique de l'emploi : le défi des seniors », n° 40.2, octobre 2003 (4 p.).
  - « L'emploi des personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé de longue durée – Premiers résultats de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi de mars 2002 », n° 41.3, octobre 2003 (6 p.).
  - « TRACE en 2002 : élargissement du programme d'accompagnement et expérimentation de la Bourse d'accès à l'emploi », n° 42.1, octobre 2003 (4 p.).
  - « Habiter un quartier défavorisé : quels effets sur la durée de chômage ? », n° 43.1, octobre 2003 (8 p.).
  - « La formation au cours du CES : une influence durable sur les parcours mais un accès limité », n° 44.2, octobre 2003 (4 p.).
  - « Regards des bénéficiaires sur la professionnalisation dans le dispositif Nouveaux Services – Emplois Jeunes », n° 44.3, octobre 2003 (4 p.).
  - « TRACE : un parcours accompagné vers l'autonomie », n° 44.4, octobre 2003 (4 p.).
  - « Le CIE : un retour durable à l'emploi », n° 44.5, octobre 2003 (4 p.).
  - « Chômage et retour à l'emploi après cinquante ans : une moindre exposition au chômage, des difficultés pour retourner en emploi », n° 45.1, novembre 2003 (4 p.).
- « Les 35 heures dans les très petites entreprises », n° 46.1, novembre 2003 (8 p.).
- « Dynamisme du secteur des emplois familiaux en 2002 », n° 51.1, décembre 2003 (4 p.).
- « L'insertion par l'activité économique en 2002 », n° 52.1, décembre 2003 (8 p.).
- **Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), *L'essentiel*.**
  - « Un sans-domicile sur deux est allocataire d'une CAF », n° 20, décembre 2003 (4 p.).
- **Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche, *Note évaluation*.**
  - « Les TIC : éléments sur leurs usages et sur leurs effets », n° 03-01, septembre 2003 (4 p.).
  - « Les attitudes des enseignants vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication », n° 03-04, décembre 2003 (5 p.).
- **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), *Bref*.**
  - « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur : parcours de formation et insertion professionnelle », n° 200, septembre 2003 (4 p.).
  - « Les jeunes "sans qualification" : un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », n° 202, novembre 2003 (4 p.).
- **Centre d'études de l'emploi (CEE), *Quatre pages*.**
  - « Départs en retraite : les deux facettes de la "pénibilité" du travail », n° 60, novembre 2003.
- **Ministère de la justice, *Infostat justice*.**
  - « La sanction des comportements routiers dangereux en 2001 », n° 70, novembre 2003 (4 p.).